

## HISTOIRE DU CANADA.

Angleterre, sous le commandement de Sir William Pepperell, pour attaquer la forteresse française. Une flotille anglaise se joignit à cette expédition, et l'on s'empara de la place le 16 juin 1745.

La paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, restitua la forteresse et toute l'île à la France, au grand désappointement des habitants de la Nouvelle-Angleterre. Dix ans plus tard, le 26 juillet 1758, la guerre de Sept-Ans ayant éclaté, l'île passa de nouveau aux mains de la Grande Bretagne, après un siège dans lequel se distingua grandement le Général Wolfe, qui devait gagner des lauriers encore plus brillants l'année suivante, par la prise de Québec.

L'expédition contre Québec fit partie de la politique de guerre du grand William Pitt, Comte de Chatham, et ce fut lui qui désigna Wolfe pour la commander. L'escalade faite par l'armée de Wolfe, dans la nuit de 12 au 13 septembre 1759, des hauteurs dominant la ville, est un des incidents historiques les mieux connus de cette expédition. La bataille qui s'en suivit, dans la matinée du 13, est regardée à bon droit comme l'un des événements les plus décisifs de l'histoire du monde. Wolfe mourut dans les bras de la victoire; Montcalm, non moins brave

soldat, fut emporté, fatalement blessé du champ de bataille, et expira le jour suivant. Québec se rendit aux Anglais, et la capitulation de Montréal mit, un an après, tout le pays en leur possession; cependant le traité de Paris qui céda le Canada à l'Angleterre, ne fut signé que le 10 février 1763.

La conquête du Canada délivra les colonies anglaises du sud, des craintes au milieu desquelles elles avaient vécu depuis près de cent ans, d'une attaque venant du nord; et bientôt elles commencèrent à résister au léger contrôle exercé sur elle par la Mère Patrie. contrôle presque exclusivement limité à leur commerce d'outre-mer, et largement compensé par d'importants privilèges sur les marchés anglais. Pendant une période de 15



LE GENERAL WOLFE

ans après la conquête, le Canada fut gouverné militairement, et il exista une grande confusion dans l'administration de la justice et l'application générale des lois aux affaires publiques. En 1774, on prit une mesure importante en adoptant l'Acte de Québec, qui établissait un conseil ayant des pouvoirs législatifs limités, sanctionnait l'usage de la loi française en matière civile, confirmait aux ordres religieux la propriété de leurs biens, accordait le libre exercice de la religion catholique romaine, et autorisait la perception de la dîme par le clergé, sur les paroissiens. L'Acte définissait aussi les limites du Canada comme s'étendant au sud jusqu'à l'Ohio, et à l'ouest jusqu'au Mississipi. A cause de cela, et à cause aussi de la reconnaissance de l'Eglise Catholique Romaine, l'Acte fit grandement ombrage aux anciennes colonies, et l'année suivante vit, à la bataille de Lexington, le premier sang versé par suite de leur querelle avec la Mère Patrie.